Institut de formation de Manipulateur d'Électroradiologie Médicale

LIVRET D'ACCUEIL

FORMATION INITIALE

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Adresse Postale : CHIPS - IFMEM - CS 73082 – 78303 POISSY Cedex
Siège Social : 20, rue Armagis – 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 01 39 27 51 15 - E-mail : ifmem.chips@ght-yvelinesnord.fr

V3-16/08/2022

Sommaire

1- PRÉSENTATION GÉNÉRALE 1
2 - MISSIONS DE L'INSTITUT 1
3 - FORMATION INITIALE 2
4- LA DEMARCHE QUALITE A L'INSTITUT 2
5 - LES RESSOURCES 3
5.1 - RESSOURCES HUMAINES 3
5.2 - RESSOURCES MATÉRIELLES 7
6 - FORMALITÉS ADMINISTRATIVES 8
Annexes : accès à l'IFMEM I

1- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'Institut de Formation de Manipulateurs en Électroradiologie Médicale a été créé en 1967. Ses locaux sont situés dans l'enceinte de l'hôpital, sur le site de Poissy.

L'Institut de Formation est placé sous la gestion administrative du Centre Hospitalier Intercommunal Poissy-Saint-Germain-en-Laye dont la Directrice générale est Madame Diane PETTER.

Monsieur le Professeur Robert CARLIER, Chef de service d'Imagerie médicale à Raymond Poincaré (Garches), Ambroise Paré (Boulogne) et Poissy/Saint Germain en Laye est le Conseiller scientifique médical et le Responsable Universitaire de l'IFMEM pour l'Université de Versailles Saint-Quentin (UVSQ).

La coordination des instituts de formation du GHT Yvelines Nord est assurée par Madame Céline GALLET, Directrice des soins, et Madame Séverine VOLAY faisant fonction de directrice des instituts de formation IFMEM – IFMK et IFE.

En septembre 2022 nous accueillerons la 55ème promotion (promotion Joséphine BAKER).

2 - MISSIONS DE L'INSTITUT

La mission principale de l'institut de Formation est :

☞ **D'assurer** la formation initiale menant au Diplôme d'État de Manipulateur en Électroradiologie Médicale, conformément à l'arrêté du 14 juin 2012 modifié par les arrêtés du 09 septembre et 16 décembre 2020 *relatif au Diplôme d'État de Manipulateur d'Électroradiologie Médicale.*

Mais l'IFMEM de Poissy assure également d'autres missions comme :

☞ **Offrir** des formations continues et ce depuis 1979 afin de contribuer au développement des compétences des Manipulateurs en Électroradiologie Médicale des établissements de santé publics ou privés (sénologie, anatomie, hypnose, radioprotection, etc…).

☞ **Participer** aux projets de recherche dans le domaine professionnel pour ce qui concerne l'évolution des technologies, l'hygiène, la sécurité, la radioprotection, l'assurance qualité et la prise en charge des usagers.

☞ **Concourir** à l'évolution de la profession et de la formation des Manipulateurs et des Cadres-Manipulateurs en Électroradiologie Médicale en France et en Europe (comité d'harmonisation…).

3 - FORMATION INITIALE

La formation est pluridisciplinaire :

- Imagerie Médicale (Imagerie de projection, Scanner, IRM, Vasculaire) ;
- Médecine Nucléaire ;
- Radiothérapie, Curiethérapie ;
- Electrophysiologie.

Elle se déroule en 3 ans (6 semestres de 20 semaines chacun). L'ensemble du programme est dispensé sur 120 semaines d'enseignement, représentant 4200 heures réparties en :

- 2100 heures d'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, et de travail personnel guidé),
- 2100 heures d'enseignement cliniques (stages) en établissements publics ou privés.
- Le travail personnel complémentaire est estimé à 900 heures soient 300 heures par an environ.

- L'enseignement théorique

Est dispensée par l'équipe pédagogique de l'Institut, par des médecins, des référents médicaux et paramédicaux universitaires ainsi que des professionnels experts dans les disciplines concernées.

- L'enseignement clinique

Les stages sont réalisés en alternance et en cohérence avec l'enseignement théorique.

L'organisation des 2100 heures de stage, prend en compte les enseignements théoriques dispensés, le projet pédagogique de l'institut et du projet pédagogique commun des instituts de formation du GHT Yvelines-Nord.

Cette organisation tient compte :

- du calendrier d'alternance cours/stages des trois promotions validées avec l'université de Saint Quentin en Yvelines (UVSQ) avec laquelle nous sommes conventionnés,
- de la validation de certains enseignements théoriques avant de partir en stage clinique,
- de l'agrément des terrains de stage par le Directeur de l'IFMEM,
- du nombre de sites susceptibles d'accueillir les étudiants en formation et de leur intérêt pédagogique,
- du plan de prévention des risques
- de la situation géographique des sites.

4- LA DÉMARCHE QUALITÉ A L'INSTITUT

Afin de garantir aux étudiants une optimisation de la qualité de la formation, l'IFMEM de Poissy est certifié « QUALIOPI » pour chacun de ses processus de formation (de la sélection des candidats à la délivrance du diplôme d'Etat).

En tant qu'étudiants, vous serez amenés à évaluer certains processus via des questionnaires de satisfaction dématérialisés concernant la qualité des intervenants, de la planification des enseignements, la qualité des stages (…). **Votre implication dans la démarche est indispensable** afin de permettre une amélioration continue de vos formations**.**

5 - LES RESSOURCES

5.1 - RESSOURCES HUMAINES

DIRECTION DE L'IFMEM :

Coordinatrice des instituts de formation du GHT : Céline GALLET
FF de directrice des instituts de formation : IFE-IFMK-IFMEM : Séverine VOLAY (cadre supérieur de santé)

Conformément aux décrets 89-756 du 18 octobre 1989 et 2002-505 du 19 avril 2002, le directeur des soins, directeur d'institut de formation ou coordonnateur général d'instituts de formation, est agréé selon les modalités prévues aux articles R. 4383-4 et R. 4383-5 du code de la santé publique et exerce les responsabilités et missions définies par la réglementation relative au fonctionnement des instituts de formation paramédicaux. Sous l'autorité du directeur d'établissement, il est responsable :

- De la conception du projet d'institut ;
- De l'organisation de la formation initiale et continue dispensée dans l'institut ainsi que des sessions de préparation à l'entrée dans ces instituts ; il contribue, en lien avec l'agence régionale de santé et les universités, à la politique de formation définie par la région ;
- De l'organisation de l'enseignement théorique et pratique ;
- De l'animation et de l'encadrement de l'équipe de formateurs ;
- Du contrôle des études et de la mise en œuvre des droits des étudiants ;
- Du fonctionnement général de l'institut ;
- De la recherche en soins et en pédagogie conduite par l'équipe enseignante de l'institut.

Le cas échéant, il peut, en outre, être chargé de la coordination de plusieurs instituts.

Il participe aux jurys constitués en vue :

- De l'admission dans les instituts de formation préparant aux professions paramédicales ;
- Et de la délivrance des diplômes ou certificats sanctionnant la formation dispensée dans ces instituts.

Le cas échéant, sur désignation du directeur d'établissement, il siège dans l'instance délibérante d'un groupement de coopération sanitaire et participe aux structures de ce groupement.

Sous l'autorité du directeur d'établissement, il participe à la gestion administrative et financière ainsi qu'à la gestion des ressources humaines du ou des instituts de formation. A ce titre, il assure l'encadrement de l'ensemble du personnel de l'institut.

Il participe à la gestion administrative et financière de l'Institut et à la gestion des ressources humaines.

ENCADREMENT DE L'IFMEM

L'équipe pédagogique est composée de 7 cadres de santé formateurs à temps plein ayant les missions et responsabilités suivantes :

Première année : Fabien HERMANT et Anne BASSALI

Fabien HERMANT

- Responsable de la première année en formation initiale :
  - organisation des unités d'enseignement,
  - enseignement,
  - suivi des cours,
  - gestion des évaluations écrites et des pratiques.
- Suivi pédagogique individuel.
- Référent et coordinateur :
  - Mise en œuvre d'explorations d'imagerie et de séances de radiothérapie,
  - Introduction à la radiothérapie et dosimétrie,
  - Radiothérapie externe et curiethérapie.
  - Spécificité de la prise en charge du nouveau-né et de l'enfant en explorations radiologiques et remnographiques,
  - Physiologie, sémiologie et pathologies endocriniennes et de la reproduction, gynécologie et obstétrique,
  - Physique appliquée et technologie en ultrasonographie et en explorations électrophysiologiques,
  - Explorations d'électrophysiologie et ultra-sonores.
- Organisation et suivi de sessions de formation continue inter et intra hospitalières

Anne BASSALI

- Responsable de la coordination et de l'organisation des stages pour les étudiants des trois promotions.
- Responsable de la première année en formation initiale :
  - organisation des unités d'enseignement,
  - enseignement,
  - suivi des cours,
  - gestion des évaluations écrites et des pratiques.
- Suivi pédagogique individuel.
- Référente et coordinatrice :
  - Physique fondamentale,
  - Physique appliquée, introduction aux techniques d'imagerie, numérisation,
  - Physique appliquée et technologie en imagerie radiologique,
  - Physique appliquée et technologie en remnographie,
  - Réseaux d'images et de données,
  - Gestion de données et images,
  - Explorations en remnographie,
  - Législation, éthique, déontologie,
  - Mise en œuvre d'explorations en remnographie et de séances de radiothérapie,
- Organisation et suivi de sessions de formation continue inter et intra hospitalières.

Deuxième année : Céline FRANÇOIS et Khadidja ZENATI

Céline FRANÇOIS

- Responsable de la deuxième année en formation initiale :
    - organisation des unités d'enseignement,
    - enseignement,
    - suivi des cours,
    - gestion des évaluations écrites et des pratiques.
- Suivi pédagogique individuel.
- Référente et coordinatrice :
    - Concepts de soins et raisonnement clinique,
    - Hygiène et prévention des infections,
    - Technique de soins,
    - Mise en œuvre d'explorations d'imagerie et de séances de radiothérapie,
    - Physiologie générale, physiologie, sémiologie et pathologie ostéo articulaire,
    - Législation, éthique et déontologie,
    - Evaluation de la situation clinique,
    - Mise en œuvre d'interventions en fonction du projet professionnel,
    - Encadrement des étudiants et des professionnels en formation.

- Organisation et suivi de sessions de formation continue inter et intra hospitalières.

Khadidja ZENATI :

- Responsable de la deuxième année en formation initiale :
    - Organisation des unités d'enseignement,
    - Enseignement,
    - Suivi des cours,
    - Gestion des évaluations écrites et des pratiques.
- Suivi pédagogique individuel.
- Référente et coordonnatrice des unités d'enseignements suivantes :
    - Mise en œuvre d'exploration d'imagerie radiologique, de médecine nucléaire,
    - Explorations et traitements en médecine nucléaire,
    - Biologie cellulaire et moléculaire,
    - Physique appliquée et technologie en médecine nucléaire et radiothérapie interne vectorisée,
    - Pharmacologie générale et médicaments diagnostiques et médicaments radiopharmaceutiques.

- Organisation et suivi de sessions de formation continue inter et intra hospitalières.

Troisième année : Laurence MAZURIER

- Responsable de la troisième année en formation initiale :
    - organisation des unités d'enseignement,
    - enseignement,
    - suivi des cours,
    - gestion des évaluations écrites et des pratiques.
- Suivi pédagogique individuel.
- Référent et coordinateur :
    - Radiobiologie, radioprotection : principes fondamentaux,
    - Démarche qualité et gestions des risques,
    - Radioprotection des patients, des travailleurs et du public,
    - Anatomie de la tête, du cou et du système nerveux central,
    - Méthode de travail et technique de l'information et de la communication,
    - Initiation à la recherche,
    - Organisation du travail, analyse des pratiques et recherche professionnelle,
    - Imagerie vasculaire et interventionnelle.
- Organisation et suivi de sessions de formation continue inter et intra hospitalières.

Coordination de la formation continue : Estelle GUÉNEAU

- Responsable de la coordination et de l'organisation de la formation continue.
- Suivi pédagogique individuel.
- Référente et coordinatrice :
    - Explorations scanographiques,
    - Mise en œuvre d'exploration d'imagerie radiologique, de médecine nucléaire,
    - Physiologie, sémiologie et pathologies vasculaires cardiaques, respiratoires, ORL.
    - Relation de soin et communication avec la personne soignée,
    - Psychologie, sociologie, anthropologie, pédagogie,
    - Oncologie,
    - Organisation de l'activité et inter-professionnalité,
- Organisation et suivi de sessions de formation continue inter et intra hospitalières

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE DE L'IFMEM :

L'équipe administrative est composée de deux personnes prenant part à l'organisation tant en formation initiale qu'en formation continue.

Séverine VOLAY : FF de directrice de l'IFMEM et référente handicap

- Responsable pédagogique en charge de la coordination du projet pédagogique de l'institut ;
- Responsable de la gestion administrative et pédagogique de l'IFMEM ;
- Organisation et suivi de sessions de formation continue ;
- Référente handicap : accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours à l'IFMEM.

Sandrine SAVOYE : assistante pédagogique

- Collaboratrice de l'équipe pédagogique pour la formation initiale (UVSQ, inscription, dossier administratif et médical, bourse, stages, visite médicale (…) et formation continue (inscription, suivi (…) ;
- Contribue au fonctionnement pédagogique, à l'organisation, à la gestion administrative et financière de l'Institut ;
- Assure le secrétariat en formation initiale et en formation continue.

5.2 - RESSOURCES MATÉRIELLES

Locaux administratifs

Sont situés au rez-de-chaussée et comportent un accueil, un secrétariat et un bureau de direction.

Locaux équipe pédagogique

Chaque enseignant dispose d'un bureau au rez-de-chaussée et d'un bureau au premier étage.

Locaux d'enseignement

Sont situés au rez-de-chaussée et au premier étage, et comportent :

- 3 salles de cours pouvant accueillir environ 35 étudiants,
- 1 salle informatique,
- 1 amphithéâtre pouvant accueillir environ 80 étudiants
- 1 salle de travaux pratiques en soins et en médecine nucléaire,
- 1 salle de travaux pratiques en radiodiagnostic (rez-de-chaussée).

Local étudiants

Une salle située au sous-sol est réservée aux étudiants pour déjeuner.

Ponctuellement, nous sommes amenés à utiliser différents locaux du Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy / Saint-Germain-en-Laye.

6 – FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

DOSSIERS D'INSCRIPTION :

Les dossiers des étudiants doivent être complétés :

- des frais de scolarité *(170€[1])*,
- *du portfolio (17€),*
- de 2 photos d'identité couleur récentes,
- de la fiche d'identification dûment complétée,
- d'une attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle,
- **du dossier médical complet.**

PERSONNE DE CONFIANCE

L'étudiant étant majeur, les informations liées à sa scolarité lui appartiennent. Néanmoins, en cas de problème et après en avoir averti l'étudiant si cela est possible, l'équipe pédagogique pourra faire appel à une tierce personne. L'étudiant sera donc consulté, s'il le souhaite en début d'année scolaire afin de faire part de son choix et d'identifier, la personne de confiance choisie.

CERTIFICAT DE SCOLARITÉ :

Les certificats de scolarité sont délivrés par le Secrétariat de l'Institut de Formation.

SUIVI MÉDICAL :

Le suivi médical des étudiants est réalisé par le service de santé au travail du CHI de Poissy-Saint-Germain-en-Laye, soit sur le site de Poissy.

Le service de santé au travail assure le suivi des étudiants et ce pour l'ensemble du cursus de formation. Les visites sont programmées dans le respect de la règlementation en vigueur (tous les deux ans).

AIDES FINANCIÈRES

Les étudiants peuvent bénéficier, si leur quotient familial le permet, d'une bourse régionale, accordée par le Conseil Régional d'Ile de France. Une information sera donnée lors de la rentrée scolaire.

SÉCURITÉ SOCIALE

Depuis la Loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, les étudiants entrants pour la première fois dans l'enseignement supérieur, restent affiliés au régime de sécurité sociale de leurs parents.

[1] Le montant des frais de scolarité pour 2021 a été fixé par **l'**Arrêté du 17 juin 2021 portant modification de l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits D'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur (Les montants des droits d'inscription sont indexés chaque année à compter de l'année universitaire 2020-2021 en fonction de l'indice national des prix à la consommation hors tabac constaté par l'Institut national de la statistique et des études économiques pour la France pour l'année civile précédente.

CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

La Loi du 08 mars 2018 exonère les nouveaux étudiants de l'enseignement supérieur de payer leur sécurité sociale, cependant une cotisation demeure à payer : La CVEC.

Cette cotisation annuelle dont le montant est fixé par la loi s'élève à 95 € pour l'année 2022/2023 Certains étudiants pourront prétendre à une exonération mais c'est uniquement lors de votre inscription, que vous pourrez savoir si vous êtes éligibles ou non.

Cette contribution est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article L. 841-5 du code de l'éducation).

Chaque étudiant devra s'en acquitter sur le site « MesServices.etudiants.gouv.fr. »
Les sommes collectées bénéficient *in fine* aux étudiantes et étudiants : elles financent des projets de vie de campus portés par une liste d'établissements fixée par la loi (les Universités, un certain nombre d'écoles, les Crous, etc.)

Vous devrez fournir **l'attestation d'acquittement de cette cotisation à l'institut de formation** et ce dans les meilleurs délais. Une information complémentaire vous sera donnée lors de la rentrée scolaire.

CARTE ÉTUDIANT

Une carte étudiant « CROUS » est délivrée par l'UVSQ (Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines), à chaque étudiant, conformément à la réglementation en vigueur.

CARTE SELF

Les étudiants peuvent bénéficier de l'accès au self du Centre Hospitalier de Poissy-Saint-Germain-en-Laye, uniquement pour les repas de midi.
Une carte leur est délivrée en début de première année.
Les étudiants doivent approvisionner régulièrement leur carte (minimum 10 Euros).

TENUES DE STAGE ET PETIT MATERIEL

Des tenues spécifiques pour les stages doivent être achetées par l'étudiant. Vous devez *a minima* acheter une blouse à manche longue (pour la médecine nucléaire) et 2 ensembles (tuniques à manches courtes et pantalons) et ce afin de vous permettre de changer quotidiennement.

Une liste de fournitures (petit matériel médical et livres) sera présentée aux étudiants. Ces achats seront à la charge des étudiants.

Prévoir l'achat d'une calculatrice non programmable, les calculatrices programmables sont interdites lors de tous les examens.

Annexes : accès à l'IFM

ACCÈS

IFMEM

POISSY / SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Institut de Formation de Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale

CHIPS - 10, rue du Champ Gaillard - CS 73082
78303 Poissy Cedex - France

Tél. : 01 39 27 51 15
E-mail : ifmem.chips@ght-yvelinesnord.fr

Site internet : www.ghtyvelinesnord.fr

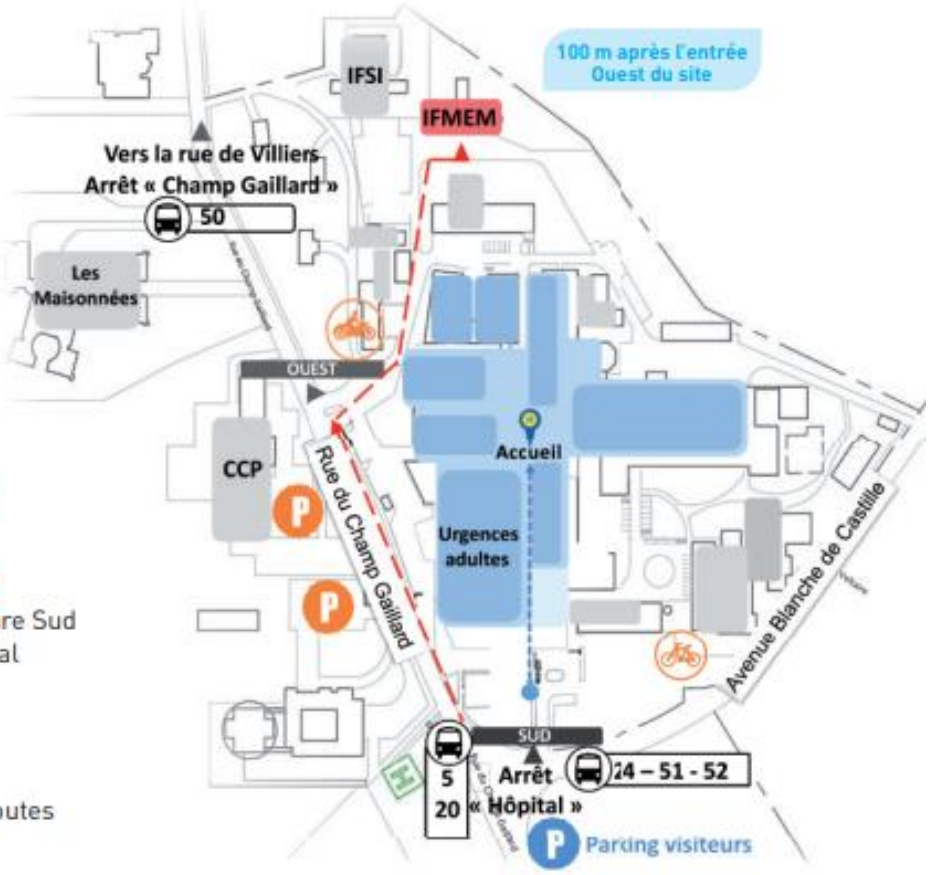

En transports en commun

RER ligne A
Terminus Poissy
ou
Transilien ligne J
Arrêt Poissy
Puis bus :
n°50, 51, 52, 20, 05
Départ de Poissy Gare Sud
Arrêt à Poissy Hôpital

Par la route

23 km de Paris
Accès par les autoroutes
A13 et A14

Poissy Saint-Germain-en-Laye
Centre Hospitalier Intercommunal